

Bayonne



LE PIÉTON

A observé l'opiniâtreté des journalistes mobilisés par le naufrage du « Luno », sur la côte angloise. Spécialement ceux qui multipliaient, aux environs de leur hôtel de la rue Thiers, les tentatives pour recueillir les témoignages des marins sauvés des eaux la veille. Vaines tentatives puisque les équipiers s'excusaient poliment et à la chaîne : ils avaient pour consigne de leurs supérieurs de ne pas parler à la presse.

Patricia Clean Pressing

Nouveau procédé éco-responsable sans solvant, sans odeur

3 vêtements nettoyés...
le 4^{ème} pour 1 € de plus

PATRICIA CLEAN PRESSING
19, avenue Dubroeq
Bayonne
05 59 59 22 14

AGENDA

AUJOURD'HUI

Marché à la brocante. Sur le carreau des halles, de 7 h à 13 h.

Unité locale Croix-Rouge Bayonne. Action céréale et livres le vendredi, de 9 h 30 à 12 h 30, épicerie sociale de 14 h à 17 h 30, vestiboutique de 14 h à 17 h, 58 allées Marines, tél. 05 59 59 40 46.

Chorale Kanta Bi. Chœur mixte à quatre voix, répétitions les vendredis à l'ikastola Ohiana, Sainte-Croix à 19 h 30, renseignements au 06 18 79 48 04.

GV Baiona. Gym seniors, le vendredi à Lauga - salle d'escrime, de 9 h 30 à 10 h 30. Renseignements au 06 66 77 88 05.

Couples et Familles du Pays basque. Conseil conjugal et familial, entretien d'aide sur rendez-vous, 21, rue de Baltet. Tél. 05 59 63 64 74.

Chorale Airoski. Répétition de 19 h à 21 h, La Vigilante, rue Bourbaki. Tél. 05 59 63 33 79



Une braderie pour soutenir l'APF

L'Association des paralysés de France (APF) organise une braderie ce samedi 8 février, à la Maison des associations (site de Glain). Ventes de vêtements, textiles divers, livres, objets de brocante... Les bénéfices de l'opération serviront à soutenir les actions de l'APF, tout au long de l'année. PHOTO ARCHIVES JDC

Les squatters vont céder la place à une famille

HAMEAU DE PLANTOUN Alors qu'ils sont expulsables, la proposition des occupants d'un pavillon trouve un écho. Les bailleurs sociaux installeront à leur place un foyer dans le besoin

PIERRE PENIN

p.penin@sudouest.fr

Les squatters du Hameau de Plantoun devaient quitter le pavillon qu'ils occupent depuis huit mois. Et ce déménagement pourrait intervenir très rapidement. Cela pour faire place à une famille à la recherche d'un toit. Une convention signée du propriétaire, Habitat sud atlantic (HSA, Office public de l'habitat) et du partenaire social qu'est le Pact-HD (1), encadre cette approche singulière.

C'est l'épilogue « par le haut » d'une histoire menacée d'embourbement. Car les deux squatters étaient menacés d'expulsion. Ils avaient pris possession du cinq pièces, fin mai. Le numéro 26 du Plantoun était vide d'habitants, comme une dizaine d'autres logements de ce hameau au destin chahuté : les maisonnettes vouées à l'accession sociale à la propriété sont minées de malfaçons. Une procédure judiciaire est en cours.

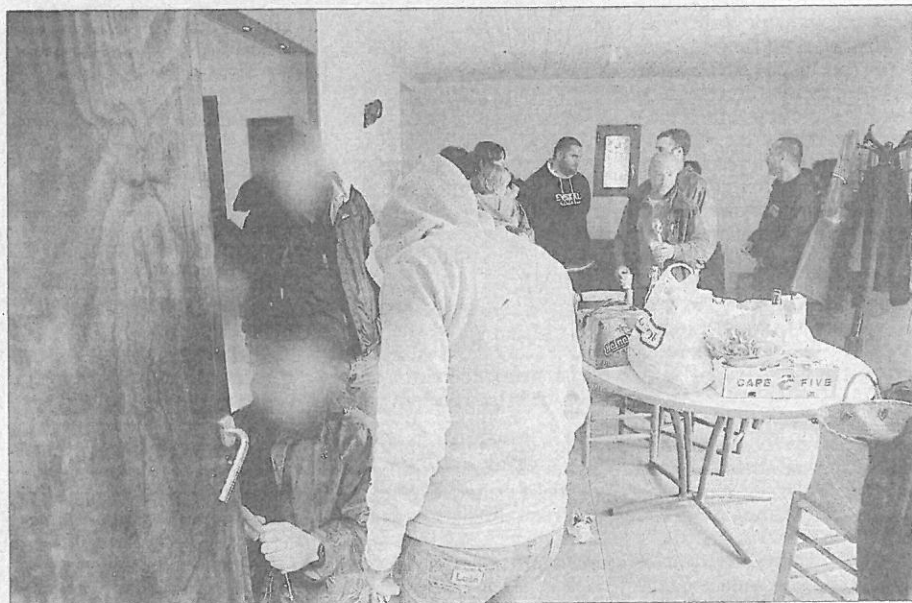
Médiatisation

Hartzea Lopez-Arana et Carine Courtiade s'installent illégalement, cependant convaincus de ne léser personne. Les premières expertises techniques sur le Plantoun proscrirent l'habitation de ses 39 adresses. « Cette maison ne peut être ni louée ni vendue », relevaient alors ses occupants.

HSA ne l'entend pas de cette oreille et engage une procédure en référé, en vue d'une expulsion de ses « pensionnaires ». La justice fera droit à la demande du bailleur social. Depuis novembre, les occupants du pavillon sont expulsables. Mais ils ont su médiatiser leur sort et donner un sens politique à leurs (més) aventures : celui du droit au logement.

« Un toit, un droit »

Dans le contexte d'une Côte basque au marché de l'immobilier tendu et cher, également marqué par le problème des résidences secondaires,



Les squatters du Plantoun s'étaient installés à la fin du mois de mai, dans le pavillon numéro 26 : le début d'une histoire vite entrée dans le champ politique. PHOTO ARCHIVES JEAN-DANIEL CHOPIN

la question résonne fortement : Les squatters sont bientôt soutenus par les collectifs du logement pour tout Lurra eta Etxebizitza et Bethi Alintzina. « Un toit, un droit » : le fameux slogan définit la revendication et le squat devient « occupation ». Un nouveau « collectif » prend même forme, pour élargir le débat au-delà du cas de Plantoun.

Sous le coup d'une décision de justice et d'une possible expulsion, les militants veulent attester du sérieux de leur démarche. Ils font cette proposition : « Nous quitterons les lieux si HSA dédie la maison à une famille dans le besoin. »

Ils le disent au maire lorsque celui-ci les reçoit. Jean Grenet juge d'abord « surprenante » cette offre, de la part d'« occupants sans titre ». Il y trouve quelque chose d'« aberrant » : les maisons en bois n'ont-elles pas été qualifiées d'inhabitables par les experts judiciaires ?

« Sous cloche »

Il semble que cette position a évolué. Son adjointe à l'action sociale, Christine Lauqué, est aussi vice-présidente d'HSA : « Le maire avait reçu les représentants du Pact-HD pour voir s'ils pouvaient intégrer ce pavillon à ceux qu'ils réservent au logement d'urgence. » Réponse positive.

Daniel Lozano, conseiller municipal délégué au logement social, préside l'Office public de l'habitat. « Nous avons préféré la voie de la négociation, même si nous bénéficions d'une décision de justice dont nous aurions pu demander l'application. » Certainement le contexte préélectoral n'a-t-il pas nui au compromis.

L' élu décrit la convention par laquelle HSA confie son bien au Pact-HD. « Par ce contrat, nous mettons le logement gratuitement à disposition de notre partenaire. Il a déjà choisi une famille pour l'intégrer.

C'est lui qui assurera le suivi, selon des termes classiques en matière de location. » Disons ici de sous-location. Sans commenter plus avant cette nouvelle donne, Hartzea Lopez-Arana savoure « un beau résultat » et « le début de quelque chose ».

On pourrait penser que ce précédent ouvre la voie à une entente pour la dizaine d'autres logements vides. Daniel Lozano tempère cette ardeur : « Il se trouve que les habitants du numéro 26 l'ont quitté. On est sur un cas de figure exceptionnel. Les autres pavillons sont mis sous cloche. » Le président de l'Office HLM avance la procédure judiciaire en cours sur l'ensemble des bâtisses. Et la possibilité de loger provisoirement les propriétaires du Plantoun, en cas de travaux sur leurs maisons.

(1) Pact-HD : association pour la protection, l'amélioration, la conservation et la transformation de l'habitat.

VISITE LIBRE
177 000 €

SAMEDI 8 FÉVRIER
de 11 h à 14 h

• Superbe vue dégagée pour ce bel appartement de 3 pièces exposé sud-ouest.



EN BREF

VIEUX DE FRANCE

La prochaine sortie des Vieux de France aura lieu le mardi 18 février à Ayherre, avec un repas au restaurant Attatea. Pour les inscriptions, contacter Mme Faut.

avenue de Plantoun, à Bayonne. Inscriptions au 05 59 50 31 10.

INFORMATION

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour organise une journée